



Assemblée générale de AQDER-Estrie
Relais Gourmand, 4676, route 112, Ascot Corner
Jeudi 25 avril 2024 à 10h

Procès-verbal

1. Présences et adoption de l'ordre du jour

40 membres assistent à l'assemblée générale. Les noms sont inscrits au Livre des minutes de l'assemblée générale.

M. Michel Pichette, président, souhaite la bienvenue aux membres présents. Il fait la lecture de l'ordre du jour et indique qu'il présentera son rapport différemment cette année.

Sur proposition de M. Evens Hardy, appuyée de M. Claude Carrier, que l'ordre du jour ainsi présenté soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2023

La secrétaire mentionne du fait que tous les membres présents à l'assemblée générale ont reçu le procès-verbal du 27 avril 2023 à l'avance, elle fera un bref résumé et que le suivi au procès-verbal s'effectuera en même temps.

Sur proposition de M. Jacques Girard, appuyée de M. Denis Dalpé que le procès-verbal du 27 avril 2023 soit adopté comme rédigé.

Adoptée à l'unanimité

3. Suivi au procès-verbal du 27 avril 2023

- Assurance voyage :

M. Rioux émet un commentaire sur le transfert de surplus des assurances en primes en assurance maladie que l'AQDER effectue.

- Recommandations pour le budget 2023 :

Un don de 500\$ a été remis pour les réfugiés de l'Ukraine à Sherbrooke et 400\$ à la Fondation Christian Vachon, à la suite du dépôt du rapport de la fondation.

Le président informe les membres que des critères ont été élaborés par Mme Joanne Letendre et entérinés par le comité de direction à la suite de la réunion au regard des dons remis par l'AQDER-Estrie. Les critères présentés par Mme Joanne Letendre sont:

- cibler la clientèle du territoire de notre association;
- cibler les élèves d'âge scolaire;
- favoriser la réussite éducative;
- être soumis au comité de direction, par courriel, un mois avant la tenue de l'assemblée générale, soit au 15 mars de l'année en cours.

L'établissement dont le don sera approuvé doit avoir une structure administrative permettant de recevoir le don.

- Soutien en assurances :

Mme Angèle Desgagnés est maintenant notre soutien en assurance. M. Réal Pinard continue toutefois de s'occuper du site Web de l'AQDER-Estrie.



Assemblée générale de AQDER-Estrie
Relais Gourmand, 4676, route 112, Ascot Corner
Jeudi 25 avril 2024 à 10h

- Budget - dépenses :
Il y a eu l'achat d'un ordinateur pour assurer le secrétariat de l'AQDER- Estrie.
- Activités :
Le comité de direction remet un montant maximum de 20\$ lors de l'activité.
- Aide médicale à mourir:
Joanne Letendre a fait des démarches et obtenu comme information qu'il existe des directives anticipées de fin de vie que l'on peut compléter en remplissant un formulaire de soins.
 - o Lors de traitement, une demande de vive voix est généralement effectuée. Le patient a le droit de refuser s'il est apte à le faire.
 - o Toute personne qui demande le service d'aide médicale à mourir doit répondre à des critères d'admissibilité précis. Un livre au sujet des soins de fin de vie est disponible, il s'intitule « Qui décide? ».

4. Rapport du président - M. Michel Pichette

Le président a fait parvenir son rapport à tous les membres présents avant la tenue de l'assemblée générale et présente son rapport sur grand écran.

4.1 Dossier des assurances

Il interroge les membres en leur demandant pourquoi ils prennent des assurances vie et maladie et enchaîne en mentionnant que nous le faisons pour nous assurer d'une certaine sécurité. Il mentionne que lorsqu'on n'utilise pas notre assurance c'est bon signe, car lorsqu'on l'utilise, ça signale un problème. Il donne l'exemple avec l'assurance maison.

M. Pichette précise que plus il y a de réclamations, plus les coûts d'assurance augmentent. Aussi, lorsqu' il y a moins de réclamations, nous assistons à un surplus en assurance entraînant ainsi des réductions de nos primes.

Après la pandémie, il y a eu plus de voyages, plus d'annulations, plus de réclamations. Nous pouvons donc nous attendre à une augmentation des coûts de nos assurances.

Il fait remarquer que plus les gens vieillissent, plus ils ont tendance à l'isolement et ils font alors des demandes de service psychologique ou autres.

Il précise qu'il est préférable de s'informer à l'Industrielle Alliance avant de faire une demande de service. M. Réal Pinard mentionne que l'IA a une liste de services paramédicaux et qu'il faut que le service y soit inscrit pour que le membre assuré puisse être remboursé.

Le président mentionne qu'une assurance vie de base est offerte à tous les membres pour un montant de 10 000\$.

Le comité des assurances et le CA étudient la possibilité d'offrir un service de télémédecine à tous ses membres assurés en utilisant la Plateforme de santé intégrée Dialogue, une tendance de plus en plus utilisée dans les centres de services. La télémédecine s'installe, car de moins en moins de personnes ont un médecin de famille.



Assemblée générale de AQDER-Estrie
Relais Gourmand, 4676, route 112, Ascot Corner
Jeudi 25 avril 2024 à 10h

Le président montre dans son rapport les avantages reliés à ce programme de soins virtuels, dont la consultation, l'émission ou le renouvellement de certaines ordonnances, des demandes et des références.

Mme Desgagnés demande s'il y a des membres qui ont fait appel au service et un certain nombre lève la main. M. Hardy déplore le fait qu'on ne peut pas utiliser ce service à l'étranger, il faut être au Canada.

Actuellement, la Plateforme Dialogue est acquittée à même notre surplus en assurance. Nous aurons à prendre une décision l'an prochain. Il est très important de faire part de votre expérience à Mme Angèle Desgagnés afin qu'elle puisse évaluer les bienfaits de l'utilisation du service. On peut la rejoindre par courriel au : www.angeledesgagnes@gmail.com ou par téléphone au: 819 829-1804

Un membre indique que lors de l'utilisation de Dialogue on nous demande si on veut inscrire un membre de notre famille. Est-ce possible? La réponse est que ce dernier doit être assuré avec l'IA.

M. Hardy évoque une expérience malheureuse qu'il a vécue avec CANAssistance. Il a dû attendre 45 minutes avant d'avoir la communication même en étant en situation d'urgence. Alors qu'il avait besoin d'une réponse rapide, il a été obligé d'attendre de longues heures avant d'obtenir les soins dont il avait besoin. Il demande s'il y aurait une compagnie autre que CANAssistance.

Le président répond que le problème de délai d'attente existe partout dans le domaine de la santé actuellement au Québec.

4.1.1 Maison de convalescence

Limite de deux périodes de convalescence par année civile couvertes, avec un maximum de 30 jours, par période

4.1.2 Actualisation des paramètres de certaines garanties

Service d'aide à domicile : maximum de 120\$ par jour

Frais de transport : maximum de 120\$ par jour

Frais de kilométrage : 0,50\$ du km (uniquement lorsque le service n'est pas offert en région)

4.1.3 PRIMES PAYÉES PAR LES MEMBRES EN ASSURANCE SANTÉ

Modifications au 1er janvier 2024

MALADIE COMPLÉMENTAIRE		AUGMENTATION de ± 7%
Individuelle	40,41\$	46,17%
Familiale	80,29\$	93,06\$
Couple	77,48\$	89,86\$
Monoparentale	65,62\$	75,61\$



Assemblée générale de AQDER-Estrie
Relais Gourmand, 4676, route 112, Ascot Corner
Jeudi 25 avril 2024 à 10h

4.1.4 Soins paramédicaux : Maximum de 1 250 \$ par année civile. Ces frais sont remboursés à 50 %.

4.2 Conseil des présidents de l'AQDER

Notre président a assisté à 9 rencontres pré-CP et CP soit par ZOOM ou en présentiel.

Il y a possibilité d'avoir une projection privée sur les arnaques, projection qui a été diffusée antérieurement lors d'un Zoom, il faut toutefois se regrouper pour y avoir droit.

4.2 Rencontres du comité des assurances

Le président siège au comité des assurances au niveau national.

Mme Angèle Desgagnés est notre soutien en assurance pour l'AQDER-Estrie.

4.3 Rencontres du comité de direction de l'AQDER-Estrie

Au cours de l'année 2023, votre comité de direction s'est réuni à quatre reprises. Comme tous les membres sont branchés, nous privilégions les communications par courriel.

Aussi, un grand merci à M. Réal Pinard pour son travail afin de maintenir un site Web intéressant pour l'AQDER-Estrie

4.4 Cotisation annuelle

Depuis 2018, la cotisation demeure inchangée, à 11,50 \$ pour le membre régulier et de 5.75 \$ pour le membre conjoint. La quote-part aux sections est de 30%. Une augmentation de la cotisation des membres est à prévoir en 2025.

4.5 Les nouveaux retraités

Nous comptons actuellement 183 membres + 20 membres conjoints pour un total de 203 membres.

4.5.1 Les nouveaux retraités pour 2023 :

Mme Danièle Charest (3 mars 2023) CSRS

M. Denis Dupont (1er juillet 2023) CSRS

Mme Chantal Leroux (2 juillet 2023) CSRS

Mme Lina Bernier (14 juillet 2023) CSRS

M. Martin Riendeau (6 octobre 2023) CSDS

Nous leur souhaitons la bienvenue. Le nombre de membres en 2023 était de 198.

4.5.2 Hommage à nos disparus de 2023

Mme Lise Rouillard (78 ans) 2 janvier 2024

M. Paul-Émile Bélanger (80 ans) 6 février 2024, membre conjoint

Mme Chantal Tanguay (78 ans), 21 janvier 2023

Mme Denyse Vachon (81 ans), 6 mars 2023

M. Jean-Pierre Morin (82 ans), 3 avril 2023, conjoint de Pauline Lefebvre

M. Henri Lemelin (79 ans) 11 avril 2023

M. Roger Charron (79 ans) 30 mai 2023

Mme Monique Binette-Béland (84 ans) 1^{er} juin 2023



Assemblée générale de AQDER-Estrie
Relais Gourmand, 4676, route 112, Ascot Corner
Jeudi 25 avril 2024 à 10h

Mme Jeanne Lacharité (78 ans) conjointe de Réjean Auclair
M. Gilles Valence (81 ans) 17 octobre 2023, conjoint de Lise Rouillard
Mme Huguette Roy-Lacharité (84 ans) 2 novembre 2023
Mme Pauline Doyon (77 ans) 3 novembre 2023 conjointe de Denis Bellefleur
M. Richard Therrien (81 ans) 29 décembre 2023

4.6 Représentation de l'AQDER-Estrie

Mme Micheline Maltais et moi-même sommes vos représentants de l'AQDER-Estrie à la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie. Merci à Micheline pour sa disponibilité.

Micheline souligne que de nombreux services d'aide sont offerts aux personnes âgées et qu'elle les fera connaître aux membres lors d'une prochaine rencontre.

4.7 Les élections au comité de direction de notre section Estrie

Selon nos règlements, 3 membres du comité de direction sont en élection en alternance lors de l'assemblée annuelle.

L'équipe actuelle se compose;

Président : M. Michel Pichette

Vice-président : M. René Charbonneau, **en élection en 2024**

Trésorière : Mme Denise Loiselle, **en élection en 2024**

Secrétaire : Mme Micheline Maltais

Directeurs : Mme Joanne Letendre

Directeurs : M. Marc-André Houle, **en élection en 2024**

5. Rapport de la trésorière (Budget et prévisions)

5.1 Une copie papier a été remise sur place, Mme Denise Loiselle dépose et explique le rapport des opérations financières de l'année 2023

Solde en banque au 1^{er} janvier 2023 : 14 271,05 \$

Revenus 2023 : 24 323,98 \$

Dépenses 2023 : 12 580,85 \$

Le bénéfice net pour l'année financière 2023 au 31 décembre était de 11 743,13\$

Sur proposition de M. Jean-Pierre Saucier, appuyée de Mme Angèle Desgagnés, que les opérations financières et budgétaires de l'AQDER-Estrie 2023 soient adoptées comme présentées.

Adoptée à l'unanimité

5.1 La trésorière présente les prévisions budgétaires 2024. Aux revenus 22 551,13 \$ et aux dépenses 14 497 \$ pour un solde de 8 054,13 \$.

5.2 Frais supplémentaires à prévoir

Le président nous fait remarquer à la présentation des prévisions budgétaires une diminution du solde à la fin de l'année financière. Il explique que la participation d'une personne supplémentaire à l'assemblée générale de l'AQDER occasionnera des coûts additionnels au budget.



Assemblée générale de AQDER-Estrie
Relais Gourmand, 4676, route 112, Ascot Corner
Jeudi 25 avril 2024 à 10h

Le président invite les membres à lui suggérer des solutions pour aider à maintenir le solde du budget d'une année à l'autre.

6. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2023

Sur proposition de Joanne Letendre, appuyée de M. Claude Carrier, que Mme Sylvie Legault agisse comme vérificatrice des états financiers de L'AQDER-Estrie pour l'année financière 2024.

Mme Loiselle accepte le poste pour Mme Legault en son absence.

Adoptée à l'unanimité

À partir de maintenant tous les documents devront être parafés.

7. Adoption du Plan d'action 2024-2025

Le président mentionne que les actions figurant au plan d'action ont été recommandées par le comité de direction. On constate l'ajout de la Plateforme Dialogue et le nom de Mme Desgagnés comme soutien en assurance.

Sur proposition de Mme Sylvie Bernier, appuyée de Mme Monique Roy, que le plan d'action 2024-2025 soit adopté comme présenté.

Adoptée à l'unanimité

8. Modifications aux règlements (s'il y a lieu)

Politique de remboursement de frais

- À la section B de la politique de remboursement de frais, Article 3 concernant les frais de repas, il faut ajouter :

Tout en s'assurant de joindre l'ordre du jour de la rencontre sur lequel le lieu de la rencontre sera précisé.

L'article 3 se lira comme suit:

Le montant maximum par jour pouvant être réclamé lors des rencontres tenues est fixé à 90 \$. Pour chaque repas, le montant maximum remboursé SANS PIÈCES JUSTIFICATIVES est le suivant : déjeuner: 20 \$ dîner : 25 \$ souper : 45 \$. Tout en s'assurant de joindre l'ordre du jour de la rencontre sur lequel le lieu de la rencontre sera précisé.

- Article 6 – Frais lors d'une visioconférence

Cet article est retiré depuis le 1er janvier 2024

Les modifications apportées depuis le 1er janvier 2023 sont présentées au comité de direction le 8 février 2024 et apportées à l'assemblée générale du 25 avril 2024 pour approbation.

Sur proposition de M. Marc-André Houle, appuyée de M. Jacques Pagé que les modifications apportées aux articles 3 et 6 de la politique des frais de remboursement soient adoptées comme apportées.

Adoptée à l'unanimité



Assemblée générale de AQDER-Estrie
Relais Gourmand, 4676, route 112, Ascot Corner
Jeudi 25 avril 2024 à 10h

9. Élections

8.1 Élections des représentants au Comité de direction

Le président signale que les personnes venant en élection ont de l'intérêt à poursuivre leur activité au comité de direction, mais prêtes à céder leur place si un membre de l'assemblée avait de l'intérêt à devenir directeur du comité de direction.

Selon nos règlements, les représentants en élection en 2024 sont :

- M. René Charbonneau
- M. Marc-André Houle
- Mme Denise Loiselle

Sur proposition de Mme Diane Gaudreau, appuyée de Mme Louise Patry, que les trois membres sortants, Mme Denise Loiselle, M. René Charbonneau et M. Marc-André Houle soient reconduits au comité de direction.

Adoptée à l'unanimité

10. Assemblée générale de l'AQDER 2024 à Trois-Rivières

M. Pichette indique qu'en proportion du nombre de membres nous avons droit à 7 délégués à l'assemblée générale annuelle de l'AQDER. Il a suggéré Mme Angèle Desgagnés aux membres du comité de direction comme septième déléguée. Il précise qu'en acceptant 7 délégués les dépenses seront appelées à augmenter, car les assemblées générales auront lieu à Rimouski puis au Lac-Saint-Jean. Il sensibilise les membres à ce sujet et leur demande d'y réfléchir, car ce n'est pas une obligation d'envoyer sept délégués à l'assemblée générale. Il demande le vote à ce sujet.

Sur proposition de M. Antonio Rioux, appuyée de M. Evens Hardy que Mme Angèle Desgagnés soit nommée comme septième déléguée à l'assemblée générale de l'AQDER.

Adoptée à l'unanimité

10.1 Nomination de 7 délégués et 1 substitut à l'assemblée générale de l'AQDER 2024 à Trois-Rivières, les 1^{er}, 2 et 3 juin.

Sur proposition de Mme Diane Gaudreau, appuyée de Mme Marielle Genest, que les six membres du comité de direction ainsi que Mme Angèle Desgagnés soient nommés à titre de délégués pour assister à l'assemblée générale de l'AQDER à Trois-Rivières et que M. Marcel Boulanger et Mme Louise Patry soient nommés comme substituts.

Adoptée à l'unanimité

11. Varia

10.1 Activités à venir

- Liberté 2024

M. Pichette demande aux membres de lui donner des suggestions de lieux pour la tenue de l'activité Liberté 2024.



Assemblée générale de AQDER-Estrie
Relais Gourmand, 4676, route 112, Ascot Corner
Jeudi 25 avril 2024 à 10h

12. Levée de l'assemblée

Sur proposition de M. Joanne Letendre, la séance est levée à 12h07

Adoptée à l'unanimité

Micheline Maltais, secrétaire